

LES GROUPES DE TRAVAIL



Le rôle et la place des collectivités dans le développement économique agricole

Les partenaires des sites pilotes et la FNAB ont l'intuition que le développement économique et l'appui à la structuration de filières longues (projets allant au-delà et en complément des circuits courts de proximité tels que les paniers, marchés de plein vent, la restauration collective) pourraient être de puissants leviers pour développer et structurer localement l'agriculture biologique, mais ils constatent que ces leviers sont méconnus et sous-employés. Par ailleurs, les collectivités en charge de la gestion de l'eau n'ont pas toujours la compétence développement économique. Il nous semble donc important d'inventer de nouvelles formes de coopération entre collectivités locales aux compétences complémentaires et de favoriser la transversalité entre des politiques publiques de développement économique et celles liées à la protection de l'eau au sein des collectivités ayant cette double compétence.

Un groupe de travail dédié au rôle des collectivités dans le développement économique agricole est en cours de création, dans le cadre du dispositif Sites Pilotes Eau&Bio avec les partenaires volontaires. Des experts seront associés à ces travaux. Ce groupe de travail cherchera à mieux comprendre le rôle des collectivités en matière de développement économique et réfléchira aux agencements des politiques publiques à inventer pour construire de nouvelles formes de soutiens publics au développement territorial de l'agriculture biologique. L'objectif de ce groupe de travail est la conception et la diffusion d'une méthodologie clé en main pour les collectivités locales souhaitant développer l'agriculture biologique par la mobilisation des politiques de développement économique.

La FNAB souhaite que d'autres collectivités, non membres du réseau des sites pilotes Eau&Bio, puissent également contribuer à ce groupe de travail, qu'elles soient déjà engagées dans des démarches de développement économique agricole ou désireuses d'agir sur cette thématique.

La fréquence et la localisation géographique des réunions seront à déterminer par les membres du groupe de travail et la FNAB. Un délai de 12 à 16 mois environ est fixé au groupe de travail pour aboutir à des résultats diffusables.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre le groupe de travail ou si vous avez des informations à partager sur cette thématique, merci de contacter Sylvain Roumeau, chargé de mission Eau&Bio à la FNAB (par mail : [sroumeau\[at\]fnab.org](mailto:sroumeau[at]fnab.org) ou par téléphone : 01.43.38.23.01).

- Consultez la [synthèse](#) du voyage d'études à Biovallée, réalisé dans le cadre du groupe de travail (mai 2016)